

LETTRE JURISTENDANCES JTIT



NOUVEAUTE :
lettre lexing du DPO pour plus d'informations
www.lexing-editions.com



JURISTENDANCES INFORMATIQUE ET TELECOMS ■ N° 231 ■ Juillet-Août 2022

Voici un résumé des principales actualités de ces dernières semaines



Parution de l'ouvrage Cookies, traceurs et droit

« Cookies, traceurs et droit », deuxième ouvrage édité par Lexing Editions, vient de paraître. L'ouvrage explique en détails tout ce qui concerne l'utilisation des cookies depuis l'entrée en application du RGPD :

Quelles sont les différentes technologies de traçage des utilisateurs, les alternatives aux cookies dits « tiers », les solutions exemptées de consentement ? Que dit la Cnil sur les cookies walls ? Comment utiliser les plateformes de gestion des consentements (CMP) ? Quelles sont les pratiques sanctionnées par la Cnil ? • [Lire l'article](#)



Les enjeux juridiques et éthiques du Métavers

Alain Bensoussan présente les enjeux juridiques et éthiques du Métavers à la Une de la revue Solution Notaire Hebdo (Ed. Francis Lefebvre). • [Lire l'article](#)



Zoom sur le rapport 2021 de l'ANSSI relatif à la menace cyber

L'ANSSI a eu connaissance de 1082 intrusions avérées dans des systèmes d'information en 2021, pour 786 en 2020. Cela représente une hausse de 37% des intrusions avérées dans l'année. • [Lire l'article](#)



La normalisation de l'IA : support technique de la future réglementation européenne

Alain Bensoussan consacre sa dernière chronique du magazine Planète robots n°73 à la feuille de route stratégique fixée par l'Afnor pour la normalisation de l'IA. • [Lire l'article](#)



Commande publique : la Cnil se penche sur la responsabilité des acteurs

La Cnil a publié un guide intitulé « la responsabilité des acteurs dans le cadre de la commande publique ». • [Lire l'article](#)



Alain Bensoussan en ouverture du Printemps des DPO 2022

Alain Bensoussan intervient en ouverture du Printemps des DPO 2022, le nouveau rendez-vous des acteurs de la protection des données personnelles, qui se déroulera le mardi 28 juin 2022 à Paris (Parc des Princes). • [Lire l'article](#)



Best Lawyers 2023 : Lexing Alain Bensoussan Avocats à l'honneur

La revue américaine Best Lawyers vient de rendre public son classement 2023 des meilleurs avocats d'affaires. Plusieurs avocats du cabinet y sont une nouvelle fois reconnus. • [Lire l'article](#)



Alain Bensoussan invité de la première édition de la Robotic Party

Alain Bensoussan évoque les enjeux juridiques et éthiques de la robotique et de l'intelligence artificielle lors de la première édition de la Robotic Party qui se déroulera à Amiens le lundi 27 juin 2022. • [Lire l'article](#)



Planète Robots n°73 : Reachy, une nouvelle génération de robots

A la Une du numéro de Planète Robots n°73 : Reachy, un robot humanoïde interactif et complètement open source, conçu par Pollen Robotics. • [Lire l'article](#)



Mise en demeure de 22 communes n'ayant pas désigné de DPO

La Cnil vient de mettre en demeure publiquement 22 communes pour ne pas avoir désigné un délégué à la protection des données (DPO pour « data protection officer » en anglais). • [Lire l'article](#)



L'AMF met à jour sa doctrine sur les PSAN

L'Autorité des marchés financiers (AMF) met à jour sa doctrine de 2020 relative au régime des prestataires de services sur actifs numériques (PSAN). Se faisant, elle intègre des évolutions dans les produits et les modèles d'affaires des acteurs du secteur. • [Lire l'article](#)



Podcast Les grandes affaires du numérique en sécurité & sûreté

Le cabinet lance en partenariat avec la Web TV ANews Sécurité et Siemens une série de podcasts d'Alain Bensoussan autour des grandes affaires du numérique en matière de sûreté et de sécurité. • [Lire l'article](#)



L'optimisation des procédures de sanction de la Cnil

Le décret du 8 avril 2022 met en application l'optimisation des procédures de sanction de la Cnil prévue par la loi du 24 janvier 2022 venue modifier la loi du 6 janvier 1978. • [Lire l'article](#)



Conversations téléphoniques et preuve de la formation d'un contrat

La Cnil a précisé le cadre de l'enregistrement des conversations téléphoniques afin d'établir la preuve de la formation d'un contrat. • [Lire l'article](#)



La Cnil publie son 42ème rapport d'activité pour 2021

Le 42ème rapport de la Cnil publié en mai 2022 intervient dans un contexte où la Commission nationale de l'informatique et des libertés doit faire face à différents enjeux sociétaux. • [Lire l'article](#)

Nos prochaines Conférences Lexing sur Zoom (*gratuits*)



Le RGPD : Bilan 2021 et tendances 2025

L'Association des Data Protection Officers (ADPO) organise avec le cabinet Lexing Alain Bensoussan Avocats, le **mardi 20 septembre 2022**, une journée dédiée au bilan Cnil 2021 et à l'impact de ses décisions à l'horizon 2025 • [Programme et inscription](#)



Contentieux techniques : anticiper les risques et leur impact financier

Katharina Berbett, Benoit de Roquefeuil et Bertrand Thoré animent une Conférence Lexing sur les contentieux techniques, le **mercredi 21 septembre 2022** de 9h et 11h (Zoom) • [Programme et inscription](#)



Actualité relative aux cookies et autres traceurs

Céline Avignon anime une Conférence Lexing « Actualité relative aux cookies et autres traceurs », le **mercredi 28 septembre 2022** de 9h et 11h (Zoom) • [Programme et inscription](#)

Textes et jurisprudence clés

Marchés numériques UE – Le Parlement européen a procédé au vote final concernant les deux textes réglementaires relatifs au numérique, à savoir le DMA ([Digital markets act](#)) et le DSA ([Digital services act](#)). Les deux règlements ont passé la première lecture au Parlement européen et devraient entrer en vigueur cet automne. Ils visent à réguler les GAFAM dans l'espace numérique européen (Europarl, textes [P9_TA\(2022\)0270](#) et [P9_TA\(2022\)0269](#) du 05-07-2022).

Ransomware – La Poste Mobile indique avoir été victime d'un virus malveillant de type rançongiciel qui l'a conduit à fermer momentanément son site internet et son espace client. Elle invite ses salariés ainsi que ses clients à être vigilants, notamment en surveillant toute tentative de phishing et/ou d'usurpation d'identité ([Lapostemobile.fr/](#) Communiqué du 04-07-2022).

Techno-stress – Le Parlement européen a adopté une résolution alertant sur les risques du télétravail et de la surconnexion sur la santé mentale des employés. Il appelle à la mise en place d'une stratégie européenne pour la santé mentale doublée d'une stratégie européenne en matière de soins à travers une directive sur ce sujet ([Résolution P9_TA\(2022\)0279](#) du 05-07-2022).

Directive NIS 2 – Le Comité des représentants permanents (Coreper) a approuvé l'accord sur la révision de la directive « Network and Information System Security » (NIS 2) sur la gestion de la cybersécurité à l'échelle européenne. Le texte doit encore être voté en session plénière pour être adopté définitivement ([L'Usine-digitale.fr](#) du 29-06-2022).

Crypto-actifs – Le Conseil et le Parlement européen sont parvenus à un accord provisoire concernant la proposition de mise à jour des règles relatives aux informations accompagnant les transferts de fonds ([4e directive anti-blanchiment](#)) en étendant le champ d'application de ces règles aux transferts de crypto-actifs afin de mieux lutter contre le blanchiment de capitaux (Conseil de l'UE, [Communiqué](#) du 29-06-2022).

Noms de domaine – L'Afnic vient de publier son étude sur le marché des noms de domaine dans le monde en 2021 grâce aux données de l'ICANN. Cette étude vient compléter le [Bilan annuel](#) du marché des noms de domaine en France publié par l'Afnic en mars 2022 ([Etude Afnic](#) Juin 2022).

Sanction Amazon confirmée – Le Conseil d'État a confirmé la sanction de 35 millions d'euros prononcée par la Cnil à l'encontre d'Amazon en décembre 2020 pour avoir déposé des cookies publicitaires sur les ordinateurs d'utilisateurs du site de vente « Amazon.fr » sans leur consentement préalable ni information satisfaisante (CE [451423](#) du 27-05-2022).

Lutte contre la désinformation – La Commission européenne a dévoilé un [nouveau Code de bonne conduite](#) à destination des industries et des plateformes numériques afin de lutter le plus efficacement possible contre ces dernières (CE, [Communiqué](#) du 16-06-2022).

Prospection commerciale – La société TotalEnergies Électricité et Gaz France a été condamné par la Cnil à une sanction de 1 million d'euros pour ne pas avoir respecté les obligations en matière de prospection commerciale et de droits des personnes (notamment droits d'accès et d'opposition) (Cnil [Délib. SAN-2022-011](#) du 23-06-2022).

Utilisations numériques d'œuvres – Un décret précise les modalités d'application des exceptions au droit d'auteur, aux droits voisins et au droit *sui generis* des producteurs de bases de données introduites par l'ordonnance du 24 novembre 2021 afin de favoriser la fouille de textes et de données, les utilisations numériques d'œuvres à des fins d'illustration dans le cadre de l'enseignement et la diffusion du patrimoine culturel ([Décret 2022-928](#) du 23-06-2022).

Publicité sur internet – Meta prend des engagements devant l'Autorité de la concurrence afin de mettre un terme à des pratiques susceptibles de soulever des préoccupations de concurrence sur le marché français de la publicité en ligne non liée aux recherches ([Décision 22-D-12](#) du 16-06-2022).

Déchets électroniques – Le Conseil et le Parlement européen sont parvenus à un accord provisoire sur la [directive modifiée relative aux équipements radioélectriques](#). Cet accord établit une solution de charge unique pour certains appareils électroniques faisant de l'USB type-C le chargeur universel pour les appareils électroniques d'ici l'automne 2024 (Europarl, [Communiqué](#) du 07-06-2022).

Alerte CERT-FR Cookies de session – Le Centre gouvernemental de veille, d'alerte et de réponse aux attaques informatiques (CERT-FR) a publié un rapport sur les menaces liées aux vols de cookies et contre-mesures. Les cookies de session de navigateur utilisés pour l'authentification représentent en effet, une cible privilégiée de plusieurs profils d'attaquants ([Rapport CERTFR-2022-CTI-005](#) du 25 05 2022).

JTIT est éditée par Alain Bensoussan Selas, société d'exercice libéral par actions simplifiée au capital social de 8.000.000 euros, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 452 160 856, dont le siège social est situé 58, boulevard Gouvion-Saint-Cyr 75017 Paris – téléphone 01 82 73 05 05 – adresse de courrier électronique : paris@lexing.law – n° de TVA intracommunautaire FR48452160856.

Président : Alain Bensoussan. Directeur de la publication : Alain Bensoussan - Responsable de la rédaction : Isabelle Pottier.

Diffusée uniquement par voie électronique - gratuit - ISSN 1634-0701 - ©Alain Bensoussan 2021

Vous recevez ce courriel car vous êtes abonné à cette alerte. Se désabonner en cliquant sur le lien :

<https://www.lexing.law/unsubscribe/?email=«mail»>